

# REGLEMENT

## Concours d'écriture « Graines d'écrivains » 2019-2020

### Article 1 :

Concours organisé par l'association *Lire en Pays Autunois*, le Prix "Graines d'écrivains" est ouvert à tous les élèves de niveau Collège et Lycée.

### Article 2 :

On peut présenter une production individuelle ou collective et participer dans un cadre scolaire avec son établissement ou de sa propre initiative.

### Article 3 : Prix et décisions du jury

Chaque sujet fait l'objet d'un prix par niveau. Des prix spéciaux peuvent être attribués.

Le jury peut ne pas attribuer un ou plusieurs prix.

**Ses décisions sont sans appel.**

### Article 4 : Proclamation des résultats

Elle aura lieu lors de la Fête du Livre à Autun (le 4 et 5 avril 2020). Les lauréats auront été informés personnellement ou par l'intermédiaire de leur établissement scolaire.

### Article 5 :

Les textes primés seront édités avec l'aide du Conseil Général dans un recueil disponible sur le stand « Graines d'écrivains » lors de la fête du livre et consultable sur le site de l'association dans ses archives.

Les textes non primés ne seront pas archivés.

**Pour les BD, une exposition pourra être organisée à la fête du livre** avec les originaux que vous voudrez bien nous confier.

**Article 6 :** Les lauréats recevront un prix sous forme d'un **bon d'achat sur la Fête du Livre**, complété par des prix d'initiative locale.

**Article 7 :** Les lauréats seront invités à dédicacer leurs textes sur le stand "Graines d'écrivains" de la Fête du Livre, parmi les auteurs conviés qui leur réservent toujours un excellent accueil.

### Article 8 : Présentation des productions :

- Pour les BD et le roman photo :

**6 pages A5 maximum.**

Dessins ou photos doivent être **en noir et blanc**.

Ils seront joints à la fiche d'inscription **au format PDF**.

- Les Textes seront joints avec la fiche d'inscription **en format .doc : 3 pages maximum**, police : **Times New Roman**, taille : **12** et sans illustration.

- Chaque exemplaire portera obligatoirement en en-tête:

. le **pseudonyme** choisi par le candidat et servant de code pour garantir l'anonymat auprès du jury,

. le **niveau** (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou lycée),

. l'intitulé du **sujet** (1 ou 2) (le sujet choisi doit correspondre au niveau scolaire du candidat)

. le **titre**.

**Toute production présentée autrement sera refusée.**

### Article 9 : INSCRIPTION

L'inscription se fait via le site [www.lireenpaysautunois.fr](http://www.lireenpaysautunois.fr), dans l'onglet événement, rubrique graines d'écrivains.

L'inscription ne sera valide que si la production du candidat est jointe à celle-ci.

### Article 10 :

La participation au Prix « Graines d'écrivains » implique l'acceptation du présent règlement.

**La date limite d'inscription est  
le samedi 1 février 2020**

**Pour s'inscrire ou pour tout renseignement :**  
[www.lireenpaysautunois.fr](http://www.lireenpaysautunois.fr)